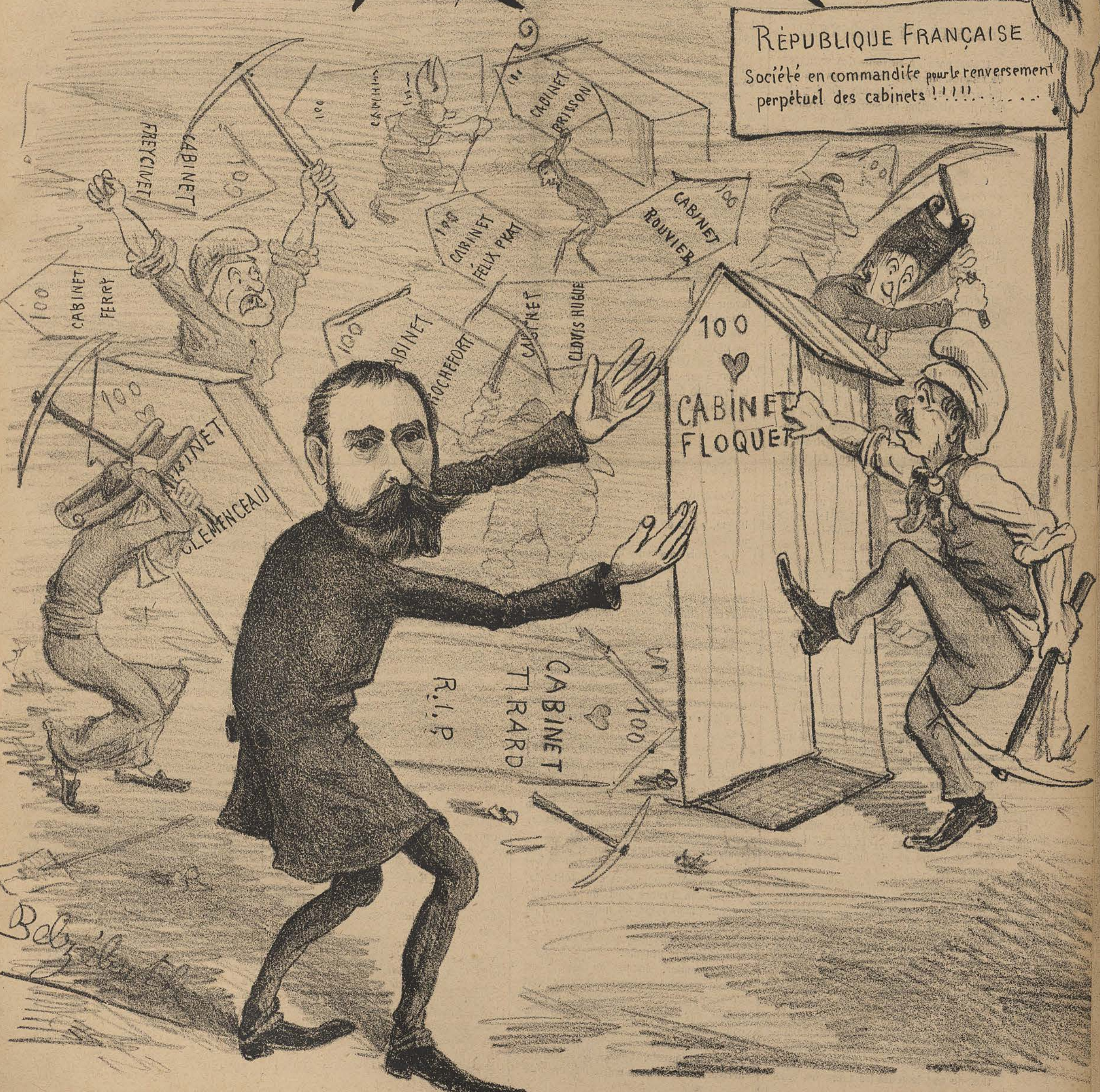


LE RASOIR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Société en commandite pour le renversement
perpétuel des cabinets !!!!!



Belys

„ A la fin du compte, tous ces renversements de cabinets commencent à ne pas sentir bon du tout. Un de ces jours, il faudra que je me décide à former un ministère... de vidangeurs

Rédacteur en chef :

A. RIGOBERT.

Abonnements :

Belgique, Un an, franco, fr. 5-00

Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Éditeur-Propriétaire :

J. DAXHELET.

Annonces & Réclames

A FORFAIT.

Un numéro : 10 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

CHARITÉ BIEN ORDONNÉE.

Il s'est passé, à la veille des vacances de Pâques, un petit incident parlementaire sur lequel il importe d'attirer la sérieuse attention de ceux qui éprouveraient encore quelques doutes au sujet des sentiments généreux de nos gouvernants envers les classes nécessiteuses.

On discutait le budget de l'intérieur. Quelques députés avaient conçu l'excellente idée de profiter de la circonstance pour réclamer une légère augmentation du crédit porté au budget pour allocation à des anciens combattants de 1830 nécessiteux.

Il faut savoir que ces malheureux vieillards, arrivés tous à un âge où il est matériellement impossible de gagner encore par le travail le pain de chaque jour, recevaient jusqu'à présent de la patrie reconnaissante (!) des secours s'élevant, selon les cas, à 240, 200 ou 100 francs par an, soit respectivement 0,65, 0,54 ou 0,27 centimes par jour ; c'est-à-dire beaucoup moins que la somme dépensée par l'État pour la journée d'entretien d'un vagabond au dépôt de mendicité de Reckheim ou d'Hoogstraeten.

Cette aumône a donc paru, avec raison, dérisoire à beaucoup de membres de la Chambre. C'est pourquoi M. de Mérode, d'accord en cela avec un grand nombre de ses collègues, s'est levé pour déposer un amendement, dans le but d'obtenir l'augmentation de la somme prévue au budget, de façon à ce qu'il puisse être alloué, aux décorés de la croix de fer nécessiteux, un secours de 1 franc par jour.

Pour accomplir ce grand acte de largesse (!) il fallait simplement frs. 31,500, chiffre qui n'a sans doute rien de bien effrayant.

Eh ! bien, chose à peine croyable, le gouvernement a cependant fait combattre, par l'élégant organe de M. de Volder, la proposition de M. de Mérode.

En vain M. Guillery s'est-il écrié aux applaudissements unanimes de la gauche : « Honorez donc la vieillesse, honorez les cheveux blancs de ces malheureux qui vous demandent de mourir en paix ! Ils sont incapables de travailler ! »

« Ne vous déshonorez pas en vous montrant avares, mesquins et ingrats envers les défenseurs et les fondateurs de la nationalité. »

Notre suave ministre de l'intérieur a tenu bon, et il s'est obstiné à refuser l'aumône supplémentaire que l'on sollicitait de la munificence gouvernementale.

Ce serait bien le cas où jamais de nous écrier : « Tout commentaire serait superflu. »

Fort heureusement pour la réputation de la Chambre, le gouvernement est resté à peu près seul de son avis.

Au vote l'amendement de M. de Mérode a été adopté par 60 voix contre 11.

Nous croyons devoir livrer à l'admiration de nos lecteurs les noms des ONZE

honorables qui ont trouvé que les fondateurs de l'indépendance nationale pouvaient se contenter dans leurs vieux jours d'une pension quotidienne de 0,27 à 0,60 centimes.

Ce sont : MM. BEERNAERT, DE BRUYN, DE CHIMAY, DE PITTEURS-HIEGAERTS, JACOBS, MÉLOT, NOTELLIERS, THIBAUT, THONISSEN, VANDENPEEREBOOM et VERBRUGGHEN.

Tous parfaits cagots, qui n'auront pas manqué naturellement de profiter de la Semaine-Sainte pour aller faire leurs Pâques, avec la conscience du devoir accompli.

Il est bon d'ajouter, en guise de morale, que le jour même où le gouvernement s'opposait à la Chambre aux légères majorations de secours sollicitées en faveur de ceux qui ont risqué leur vie pour la fondation de la patrie, il faisait voter à l'unanimité par le Sénat le budget des cultes, dans lequel le traitement du clergé catholique figure, aux articles 29 et 30, pour la somme monstrueuse de 4,572,400 francs.

Et nunc erudimini !

A. RIGOBERT.

Joyusetés d'Outre-Quévrain

Voilà trois mois à peine que M. Sadi-Carnot a été élu président de la république, et il en est déjà à son deuxième ministère.

Le troisième suivra inévitablement dans un avenir assez rapproché.

Sera-ce dans un mois ou dans six semaines ? Nous ne pouvons rien affirmer sur cinq ou six jours près ; mais ce qui nous paraît indubitable, c'est que du train dont marchent les choses chez nos voisins du midi, les membres du cabinet formé par M. Floquet, au lendemain des fêtes de Pâques, seront certainement mis en demeure de céder, tambour battant, la place à d'autres, vers la Trinité au plus tard.

Ce troisième ministère sera lui-même remplacé par un quatrième, après une existence *maxima* de 3 ou 4 semaines, et petit à petit ces farceurs de députés français en arriveront à renouveler le cabinet..... à l'ouverture de chaque séance, exactement comme on relève, toutes les vingt-quatre heures, le poste de la grand'garde.

Ce qui m'épate le plus dans tout cela, c'est qu'en France rien ne ressemble généralement plus au ministère de la veille.... que le ministère du jour.

Ainsi, prenons pour exemples les cabinets Tirard et Floquet.

Le premier, comme on sait, vient d'être renversé uniquement parce qu'il s'était opposé à ce que l'urgence fut déclarée sur la question de la révision constitutionnelle.

En saine logique, le cabinet qui le remplace au pouvoir, devrait évidemment arriver avec des vues nouvelles sur cette

importante question et chercher à faire droit au plus vite à l'impatience de la majorité de la Chambre

Vous croyez donc naturellement que M. Floquet va s'empresse, pour éviter une culbute prématurée, de déposer d'urgence un projet de révision de la constitution.

Eh ! bien vous n'y êtes pas du tout.

L'urgence, tout le diable et son train sont relégués indéfiniment au troisième dessous et la boutique va continuer à rouler comme par le passé.

Pour vous en convaincre, il suffira de vous mettre sous les yeux le passage suivant du discours inaugural de M. Floquet :

« La question de la révision de la Constitution, qui vient de se poser devant la Chambre, a dit le nouveau chef du cabinet français, est une de celles qui commandent le plus de calme et de réflexion ; ceux des membres du cabinet qui s'en sent montrés les plus énergiques partisans ne voudraient pas qu'une œuvre de cette importance, destinée à mettre notre organisation politique en complète harmonie avec les principes républicains, fut entreprise dans des conditions de nature à la compromettre.

« Le gouvernement vous demandera de s'en rapporter à lui du soin d'indiquer le moment favorable et de préparer l'entente nécessaire entre les deux assemblées. »

En d'autres termes, l'affaire est renvoyée aux calendes grecques ; quant à l'urgence, vous le voyez, il n'en est plus le moins du monde question.

En attendant, Tirard qui ne voulait pas d'urgence, est renversé ; Floquet qui n'en veut pas d'avantage, le remplace et puis c'est tout.

Vous m'avouerez que ces Français sont de singuliers pistolets.

Enfin qu'ils se débrouillent. Pour moi je persiste à croire que :

« C'était pas la peine assurément De changer de gouvernement. »

RACAGNAC.

Trop de zèle.

On ne saurait que louer le mouvement spontané qui vient de se produire par la constitution d'un Comité de secours en faveur des condamnés libérés et non libérés. Cela part sans doute d'un bon naturel, mais au fond n'est-ce pas manquer un peu d'équité ?

N'est-ce pas favoriser le vice et la débâche au détriment du droit et de l'honnêteté ?

Il faut reconnaître cependant que le nouveau comité a pour lui l'attrait de l'originalité. C'est une innovation dans l'espèce, et c'est là, je crois, le grand effet auquel on visait.

Secourir l'ouvrier honnête et laborieux, mais c'est du vieux système, cela ; ce genre suranné de philanthropie n'aurait plus aujourd'hui assez d'éclat.

Toutes les tentatives faites dans cet ordre

d'idées semblent même fatalement destinées à n'avoir qu'un caractère éphémère.

Ainsi, en 1885 quelques chefs d'industrie se constituèrent en Comité de secours en faveur des ouvriers sans travail, mais il fut décidé au préalable qu'il n'aurait qu'un caractère provisoire et cette œuvre méritoire fut détruite dans sa première fleur.

Pourquoi ? Philanthropie et mystère ?

Eh ! bien, vous verrez que le Comité en faveur des prisonniers aura un cercle d'action plus étendu et qu'il se constituera en permanence.

Est-ce donc à dire qu'il y aura toujours des hommes enclins au mal et que l'ouvrier honnête et digne d'intérêt tend à disparaître ? S'il en est ainsi, ma foi, la perspective est belle !

Au surplus, je ne puis penser sans rire aux attitudes diverses que les meneurs de l'œuvre nouvelle se verront obligés de prendre, suivant les cas.

Arrive par exemple un type ayant eu maille à partir avec la justice. Le petit dialogue suivant va s'engager :

Le Comité. — Que désirez-vous ?

Le condamné. — Ayant purgé une peine de 3 mois de prison, je ne trouve pas de travail.

Le Comité. — Prenez ce billet et présentez vous à la fabrique de... vous y serez accueilli à bras ouverts.

Un peu après, se présente un ouvrier n'ayant jamais subi de condamnation ; aussitôt la gamme change :

Le Comité. — Que désirez-vous ?

L'ouvrier. — J'ai 4 enfants et suis sans ouvrage.

Le Comité. — Avez-vous à votre actif une condamnation quelconque ?

L'ouvrier. — Non Monsieur.

Le Comité. — Alors, connais pas.

Comme c'est encourageant pour celui qui, privé de tout, reste quand même dans la voie de l'honneur.

Enfin que voulez-vous, c'est le progrès !

ARSENIC.

De ci, de là.

Grandeur et simplicité. — Le *Moniteur* du 3 Avril nous apprend que « les audiences de M. le ministre de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics sont suspendues jusqu'à avis ultérieur. »

Quel est donc ce mystère ? Ah ! mais j'y suis !

Le noble chevalier de Moreau (d'Andoye), dont la réputation agricole est européenne, aura sans doute voulu profiter des vacances de Pâques pour s'en aller dans ses domaines présider lui-même aux semailles et aux plantations.

Cincinnati retournant à sa charrue, quoi ?

Trop d'enthousiasme. — Le célèbre chroniqueur spécialiste de la *Meuse*, dont les savantes remarques sur le temps qu'il a fait la veille, sont si admirées des connaisseurs, constatait lundi que l'aspect de la ville de Liège avait été très animé le 1^{er} Avril, jour de Pâques.

Puis, après avoir tracé un tableau enchanteur de la sortie des messes, des promenades en ville, etc., etc., le brave

homme, en veine d'enthousiasme, ajoutait en guise de péroraison :

« La soirée s'est terminée dans nos théâtres et dans nos splendides cafés qui dépassent en grandeur et en magnificence les plus beaux établissements de ce genre de la capitale.

« Décidément Liège est une joyeuse ville, un vrai coin de Paris ! »

Oh ! là, là, confrère, où vous voilà parti !

Au fait, il y a tant de coins à Paris que ce serait bien le diable s'il n'y en avait, au moins un, pouvant supporter la comparaison... avec les coins de Liège.

Lamento doloroso. — « On donne de toutes parts, dit un journal bruxellois, les nouvelles les plus alarmantes pour les chasseurs. L'hiver rigoureux qui, il faut l'espérer, nous a quittés définitivement a été réellement désastreux pour le gibier à poils et à plumes, pour le premier surtout.

C'est par douzaines que les campagnards retrouvent des lièvres morts. Les lapins paraissent avoir échappé. »

Tiens, c'est comme les *lapins courageux*, cela !

Nous remercions notre confrère de ses précieux renseignements ; mais il ne nous paraissent pas complets.

Ainsi l'hiver n'a pas été seulement désastreux pour le gibier à poil et à plumes. Par le temps de paupérisme qui court, beaucoup de créatures humaines doivent avoir succombé aussi, victimes des intempéries de la saison.

Pourquoi donc ne pas nous donner quelques détails à cet égard ?

Mais voilà, les pauvres diables qui meurent de froid ne sont en somme que des gens, tandis que les lièvres, c'est bien autre chose !

Oh ! fraternelle humanité, va !

Joujoux militaires. — Un savant Français, M. Favier, vient de démontrer qu'il pouvait aisément faire entrer dans une torpille **3,000 kilogr.** de matière explosive égale à la mélinite, et cela en la dirigeant à volonté.

C'est tout-à-fait charmant en vérité !
Bientôt les engins de guerre deviendront d'une dimension tellement phénoménale que l'industrie ne pourra plus produire des matières explosibles, en quantité suffisante, pour les alimenter... et que l'on ne pourra plus par conséquent s'en servir.

Le comble de l'art militaire, enfin !

Il ne faut jamais parler de corde, etc.
— D'après l'*Impartial*, la fédération des cercles et associations catholiques, qui doit se réunir cette année à Liège, délibérerait entr'autres sur..... la recherche de la paternité.

Eh ! bien, vrai, je ne conseille pas beaucoup à la gent cléricale de soulever ce lièvre-là.

Le jour où la justice pourra se livrer à la recherche de la paternité, elle apprendra certainement de bien drôles d'histoires sur le compte de certains pieux personnages qui ont fait vœu de chasteté.

Elle découvrirait même peut-être beaucoup de *révérends* qui pourraient porter à juste titre le titre de *père*, dont ils semblent si fiers.

Simple rapprochement. — Les sommes souscrites à Cologne seulement pour le monument à élever à la mémoire de l'empereur Guillaume, s'élevaient à la date du 1^{er} Avril, à 122,100 marks, soit plus de 153,000 francs.

C'est le vrai moment de rappeler que les sommes recueillies jusqu'à ce jour dans toute la Belgique pour le monument Rogier n'atteignent pas encore 80,000 francs.

Et cependant voilà près de trois ans que le plus illustre des fondateurs de la patrié

belge est mort, tandis que le fondateur de l'empire d'Allemagne est à peine enterré depuis trois semaines.

Que voulez-vous ? on a le mémoire du cœur très court en Belgique et il est de bon ton aujourd'hui, dans les hautes sphères, d'affecter indifférence et dédain envers les hommes de 1830.

Un poisson trop volumineux. — Un peu risqué le poisson d'Avril servi cette année par *la Chronique* à ses lecteurs,

Notre confrère leur annonçait dimanche dernier, que l'union du parti libéral était faite..... à Bruxelles.

Les dimensions de ce poisson, est-il besoin de le dire, ont paru hors de proportion et personne n'a eu la naïveté de l'avalier.

Hélas !!!!

Prétentions exorbitantes. — Le tribunal de commerce de Lille vient de décider qu'un programme de théâtre n'est pas une œuvre littéraire, et que l'éditeur, bien qu'en ayant fait le dépôt, ne saurait poursuivre en contrefaçon les reproducteurs de ce programme.

Parbleu ! Il n'aurait plus manqué que cela ! Au surplus, non seulement les programmes de théâtre ne sont pas une œuvre littéraire, mais bien souvent les pièces qu'ils renseignent le sont encore moins.

C'est égal, il y a des plaideurs qui élèvent de bien singulières prétentions ! Heureusement que les tribunaux les envoient carrément paître.

Curiosité orthodoxe. — Qui le croirait ? *La Gazette de Liège* ose introduire ses lecteurs chez..... Sarah Bernhardt.

Elle leur décrit minutieusement la demeure de la grande artiste et elle leur sert pour terminer le petit portrait-sermon que voici :

« Sarah Bernhardt est admirable sur la scène et tout le contraire dans sa vie ; elle attire, étonne, repousse ; elle est tout à la fois sage et folle, douce et féline, enfiévrée et colère ; elle est tragédienne, peintre, sculpteur, mime, conteuse fantaisiste, auteur dramatique ; elle a tout fait, tout essayé, tout entrepris ; il n'y a qu'une chose dont elle ne se soit jamais inquiétée : c'est d'être tout simplement une honnête femme au sens du vieux catéchisme. »

Voyons Joseph, pas de blagues ! Connaissez-vous parmi la haute et basse aristocratie cléricale, beaucoup de grandes dames qui se soient jamais inquiétées d'être honnêtes, au sens du vieux et même du nouveau catéchisme ?

Pour moi, je vous avoue que je n'en connais.... que très peu. BRICOLEUR.

LA SOCIÉTÉ WALLONNE DE BRUXELLES,
vient d'installer dans ses locaux, rue Auguste Orts, 16, un cabinet de renseignements où les wallons de province pourront trouver, en tous temps, d'utiles indications.
Des consommations de premier choix, de nombreux journaux, des jeux variés, des concerts intimes, constitueront des éléments suffisamment attrayants, pour en faire le rendez-vous journalier des nombreux wallons de passage à Bruxelles. Ceux-ci trouveront, en outre, de la part des membres de la *Société Wallonne* un accueil cordial et empressé.
(Communiqué.)

Encore lui !

Je proteste avec indignation contre les allégations malveillantes du journal *la Meuse*, à l'égard des personnes qui se trouvaient au marché de Sprimont, le samedi 31 Mars écoulé.

Je me trouvais, précisément ce jour, en cet endroit, accompagné de quelques parents, amis et connaissances et, pour tuer le temps, nous nous sommes rendus au mar-

ché où, comme le dit très bien *la Meuse*, régnait une grande animation

De retour à Liège, quelle ne fut pas ma stupéfaction de tomber sur cet article renversant :

« Le marché tenu à Sprimont a des mieux réussi ; il y avait samedi dernier foule d'étrangers parmi lesquels beaucoup de marchands. On comptait 150 bêtes à cornes et des cochons en masse. »

Voilà ce qui s'appelle être aimable envers ses lecteurs et envers les marchands étrangers.

Les gratifier sans façon du titre pompeux de bêtes à cornes et de cochons en masse, il n'y a pas à dire, c'est un comble.

Ce qui me vexa encore le plus, c'est de ne pouvoir déterminer la catégorie dans laquelle *la Meuse* a bien voulu me classer. Suis-je au nombre des premiers ou dans la masse des derniers ? vous ne croiriez pas combien cela me rend perplexé.

J'ai consulté quelques connaissances de Sprimont sur le résultat produit par cet article. Tous sont unanimes à déclarer que quantité de ménages de l'endroit sont en désaccord. Les hommes prétendent être les bêtes à cornes et sont d'un froid avec leur moitié, mais d'un froid ! Les femmes ont la conviction qu'on les a classées dans l'autre catégorie et elles font un nez, mais un nez !

Il paraît même que les maris doivent se réunir pour résoudre la question de savoir s'il y a lieu de divorcer.

Voilà ce qu'enfantent les élucubrations d'un journal trop bien inspiré.

C'est pourquoi je proteste avec la plus vive indignation. PIF-PAF.

Nécrologie.

Nous avons à annoncer aujourd'hui une bien triste nouvelle.

M. Alexandre Dupont, le sympathique bibliophile, auteur du *Répertoire dramatique Belge*, est mort mercredi matin, à l'âge de 55 ans.

M. A. Dupont était unanimement estimé en notre ville. Sa complaisance était devenue proverbiale et jamais personne n'a fait en vain appel à son bon cœur.

On peut dire de lui, sans exagération, qu'il ne comptait que des amis.

Aussi la nouvelle de sa mort a-t-elle été accueillie partout avec les plus vifs et les plus sincères regrets.

Par ses dispositions testamentaires, M. A. Dupont a légué à la ville de Liège sa magnifique bibliothèque.

Sa riche collection d'ouvrages précieux, si patiemment et si intelligemment réunie, ne sera donc pas dispersée.

Au surplus, ce vrai philanthrope qui a fait le bien pendant toute sa vie, sans bruit comme sans ostension, n'a pas oublié les pauvres à son heure dernière.

Il laisse en effet presque toute sa fortune à des institutions charitables.

Les funérailles civiles de cet homme de bien ont eu lieu vendredi, à 8 heures du matin. Selon le désir exprimé par le défunt, elles ont été simples et modestes.

Nombreux cependant étaient les amis qui ont voulu suivre jusqu'au champ de repos la dépouille mortelle de celui qui les avait tant de fois accueillis sous son toit hospitalier.

A. RIGOBERT.

Théâtre Royal.

On a repris mardi *La Papillonne*, une des comédies des plus désopilantes du répertoire de Sardou.

La pièce a obtenu un très grand succès et tous les interprètes ont été rappelés après chaque acte.

Nous ne pouvons qu'adresser des éloges à M^{mes} Vallia-Deurelly et Gilberte, ainsi qu'à MM. Neeressant, Rodes et Worms.

Les convictions de Papa, un joyeux vaudeville dans lequel l'excellent Achard est inimitable, complétait le spectacle.

En somme excellente soirée. X.

A la Renommée.

Demain dimanche, 8 Avril, aura lieu au local de *la Renommée* le spectacle-concert organisé par le *Cercle d'Agrément* et le *Caveau Liégeois*, au profit de la veuve et des sept enfants du regretté Jean Nicolai, l'excellent amateur wallon, enlevé si prématurément à l'affection de sa famille et ses nombreux amis.

Nous croyons superflu de recommander cette soirée, car nous sommes certains d'avance qu'il y aura foule. X.

Tombola au profit du Bureau de Bienfaisance.

EXPOSITION DES LOTS

Salle Orientale place Verte, entrée rue de l'Officiel

Dimanche 8 Avril, à midi,

CONCERT

par la musique du 9^{me} Régiment de Ligne

sous la direction de M. WAUCAMPT

Entrée : 25 centimes

Jeudi 12 Avril, à 8 heures

GRAND CONCERT

VOCAL ET INSTRUMENTAL

Donné avec le concours de M^{lle} SAUVAGE, cantatrice ; MM. VAN LOO, ténor, PLAIN, basse, VAN DER VORST, hauboisiste du 10^e régiment de ligne, et X., chanteur comique.

Prix d'entrée : 1 franc, contre remise d'un billet de la tombola.

VILLE DE LIÈGE.

Salle Royale de la Renommée.

Bureau à 6 h. Rideau à 7 h.

Dimanche 8 Avril 1888.

CERCLE D'AGRÉMENT ET CAVEAU LIÉGEOIS RÉUNIS

GRANDE SOIRÉE

DE BIENFAISANCE

organisée

Au profit de 7 enfants en Bas-Age de leur regretté Membre Jean NICOLAI

PROGRAMME. — 1^{re} Partie.

LI CHAGRIN DA CHANCHET

Com.-Vaudev. en une acte, par MM. J. Willem et F. Bauwens.

Deuxième Partie.

BRILLANT INTERMÈDE

Avec le gracieux concours de M^{me} GRÉGOIRE-AMÉRICA, cantatrice ; M^{lle} LENDER et M. CLAEYS, artistes du Théâtre Royal de Liège et M. COQUETTE, lauréat du Conservatoire Royal de Liège.

Troisième Partie. — 119^e Représentation de l'immense succès

TATIL'PERRIQUI

Comédie-Vaudeville en 3 actes, par M. E. Remouchamps.

BAL A GRAND ORCHESTRE

PRIX DES PLACES :

Réservées, 3 frs. ; Premières, 2 frs. ; Galeries, 1 fr.

Théâtre royal de Liège.

Dimanche 8 Avril 1888.

Aïda : G^e opéra en 4 actes et 7 tableaux. On terminera par : *La Papillonne*, comédie en 3 actes.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Dimanche 8 Avril 1888

La vie Parisienne, opérette bouffe en 4 actes.

On commencera par : *Les deux Serruriers*, grand drame populaire en 5 actes, par M. Félix Pyat.

Mardi 10 courant : représentation extraordinaire au bénéfice de LA DIRECTION.

Liège. — Imp. et Lith. mécan. de J. Daxhelet.

Moeurs Liégeoises

un pèlerinage à chevremont le lundi de Pâques.



Les chapelles.
40 jours d'indulgence seulement par numéro
et l'on est certain d'aller tout droit au
paradis.

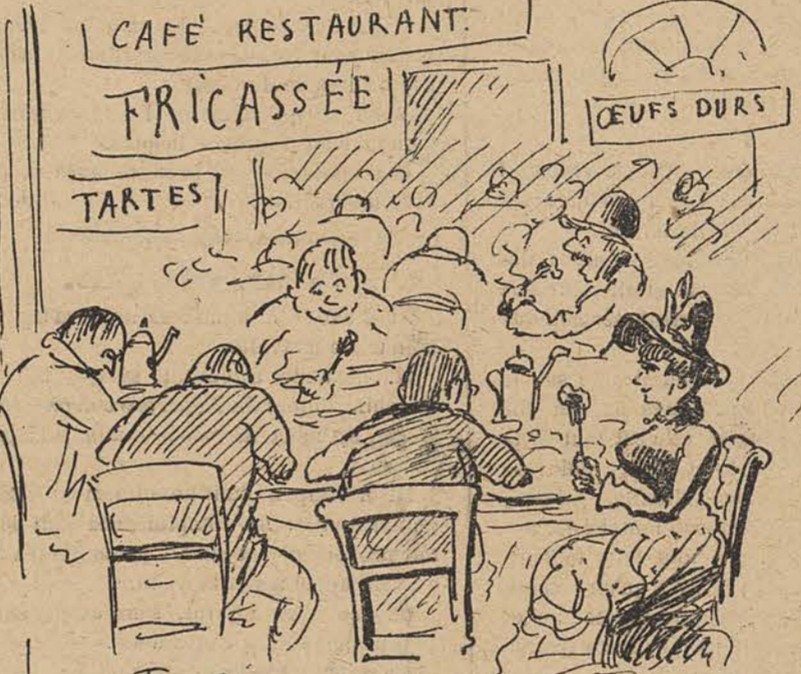
L'offrande
(Ayez pitié d'un pauvre malheureux
dourd-muet de naissance et par
accident !)

**Visions célestes et tentations
diaboliques**
(Dieu voit tout ! mes chers
frères !)

Une heure d'adoration.
(Aimez-vous les uns les autres)
(Évangile selon St. Vénus, chap. X verset XIII)



La Grande chapelle (rien du veau d'or)
On accepte tout, même les billets de banque



La Communion
tout aussi salutaire que d'autres; et puis on peut
boire des apéritifs en masse avant de s'y livrer.
(Un fameux avantage, quoi !)



L'expiation
V'la ce que c'est ! c'est bien fait !
fallait pas qu'y aille.



**Nouveau système de tronc automatique pour l'échange des indulgences, bénédictions et de
contre bonnes et sonnantes espèces. Projet non breveté du RASDIR, à l'usage des Églises, chapelles
oratoires... et autres boutiques cléricales.**

Degelet